

## Feuille de route

### Langue française, culture, innovation sociale

---

À l'occasion de la 20<sup>e</sup> rencontre alternée, le 8 mars 2018, à Paris, les premiers ministres de la République française et du Québec fixent les priorités et les objectifs figurant dans la présente feuille de route pour la langue française, la culture et l'innovation sociale.

Ils donnent le mandat aux ministres chargés de la Culture, de la Solidarité sociale, de la Santé et des Relations internationales de veiller au développement et au renforcement des échanges sur ces aspects entre les administrations compétentes.

#### **I/ Langue française et Culture**

La langue française et la culture se situent au cœur de la relation franco-québécoise et représentent un enjeu fondamental pour les deux gouvernements. Celles-ci doivent continuer à étendre leur développement, notamment au service des outils numériques.

#### **Objectif 1 : Favoriser la « découvrabilité » des artistes et des créations francophones sur les plateformes numériques**

Les premiers ministres accordent la priorité à un large accès au contenu culturel et d'information francophone sur les plateformes numériques comme reflété dans la Déclaration commune entre les premiers ministres portant sur l'Internet et la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique.

Les premiers ministres mandatent deux chargés de mission dédiés aux enjeux liés à la présence et à la visibilité des contenus culturels francophones sur Internet, notamment sur les grandes plateformes de diffusion transnationales. Les créations artistiques francophones sur les plateformes numériques représentent de véritables vecteurs de la Francophonie, que le Québec et la France souhaitent mettre en lumière.

A cet effet, ils proposent également d'organiser un hackathon franco-québécois en ligne sur le thème de la « découvrabilité » de la création francophone d'ici la fin de l'année 2018.

Le département de l'innovation numérique du ministère français de la Culture participera au Forum des innovations culturelles, organisé dans le cadre de la Semaine numérique du Québec, du 9 au 11 avril 2018.

Le gouvernement français invite les professionnels de la culture québécois à participer au séminaire sur la francophonie organisé dans le cadre du programme d'accueil « Courants du monde », au mois d'octobre 2018 à Paris.

## **Objectif 2 : Accentuer la coopération franco-québécoise en matière de promotion du cinéma francophone**

Les premiers ministres du Québec et de la France appuient le projet lancé à l'initiative d'Unifrance d'élaborer un indice francophone permettant la diffusion des films francophones dans le monde et profitent des événements cinématographiques pour porter des positions communes.

Ils demandent à leurs administrations de suivre le lancement du fonds bilatéral de coproduction dans le domaine de la création numérique mis en œuvre par le Centre national du cinéma et de l'image animée et la Société de développement des entreprises culturelles.

## **Objectif 3 : Renforcer la vitalité du français dans les sociétés française et québécoise et dans les instances internationales**

Les premiers ministres mettent en exergue l'importance d'une action conjointe pour renforcer la place du français dans les deux sociétés et valoriser la langue comme vecteur d'intégration sociale, économique et culturelle. Ils agissent au sein de l'OIF en faveur de l'usage et de l'influence de la langue française dans les organisations internationales. Les premiers ministres conviennent de la constante adaptation de la terminologie en langue française. Ils mandatent les institutions compétentes à dialoguer en vue d'établir un document commun à cette fin.

Les premiers ministres encouragent, par ailleurs, l'OFQJ à poursuivre la mise en œuvre de la Déclaration d'intention sur la diffusion et la promotion du français en Afrique et en Amérique du nord. Celle-ci doit s'appuyer sur l'envoi de jeunes binômes franco-québécois sur le terrain pour participer à des activités de promotion de la langue française.

## **II/ Innovation sociale**

Forts des initiatives lancées dans ce domaine, les premiers ministres rappellent l'importance de l'innovation sociale et la nécessité de valoriser les réponses apportées aux besoins sociaux, notamment par le biais de l'économie sociale et solidaire. Ils souhaitent que le Québec et la France se positionnent en chefs de file dans ce secteur.

## **Objectif 1 : Faire de l'innovation sociale un axe central de notre coopération**

Les premiers ministres s'entendent sur l'importance de l'innovation sociale dans les thématiques prioritaires des appels à projets de la Commission permanente de coopération franco-québécoise.

## **Objectif 2 : Valoriser les projets exemplaires**

Les premiers ministres se félicitent également de la mise en place du dispositif de Travail Alternatif Payé à la Journée (TAPAJ). Ce programme d'insertion globale adapté pour des jeunes en très grande précarité et désocialisés offre une modalité d'activité leur permettant d'avoir accès au plus vite, avec le minimum de contraintes, à une source de revenu. Ce programme apporte en cela une réponse adaptée aux jeunes se trouvant à l'écart du marché du travail pour des raisons éducatives ou sociales.

Ils saluent également la tenue de la réunion technique internationale sur le vieillissement à domicile qui aura lieu à Québec du 23 au 25 octobre 2018. Cet événement d'envergure et de haut niveau est organisé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation panaméricaine de la Santé et le ministère des Solidarités et de la Santé de la France, en collaboration avec plusieurs autres partenaires. À son terme, cette réunion permettra à ses participants d'émettre des opinions techniques sur les stratégies et les meilleures pratiques à mettre de l'avant pour les prochaines années, dans une perspective d'innovation.

## **Objectif 3 : Améliorer la prise en charge du handicap**

Les premiers ministres expriment leur volonté de renforcer leur collaboration dans le domaine de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ils encouragent ainsi le partage d'expertises et de bonnes pratiques des derniers plans d'actions mis en place par leurs gouvernements, afin de permettre aux personnes en situation de handicap de participer pleinement à toutes les sphères de la vie sociale et économique.

En vue de resserrer davantage les liens entre les administrations françaises et québécoises en charge des questions de handicap et de construire un programme d'actions partagées sur le long terme, la Secrétaire d'Etat française chargée des personnes handicapées, Mme Sophie Cluzel, effectuera un déplacement au Québec au cours de l'année 2018.